

Sommaire

Le mot du <i>président</i> p. 3	Délégation Marchés p. 18	Les délégations régionales p. 36
EGF en <i>chiffres</i> p. 4	Comité stratégique p. 19	Les délégués régionaux p. 37
L'année en <i>bref</i> p. 5	Commission Contrats globaux et <i>cadre juridique</i> p. 19	Auvergne Rhône-Alpes p. 38
EGF gagne en <i>visibilité</i> p. 6	Commission Nouveaux marchés, <i>financement stratégique</i> p. 20	Bourgogne Franche-Comté p. 38
EGF , les délégations nationales p. 7	Délégation RSE-RH p. 21	Grand Est p. 39
Délégation Construire durable p. 8	Comité stratégique RSE-RH p. 22	Hauts-de-France p. 39
Comité stratégique p. 9	Commission Prévention Santé Sécurité p. 23	Île-de-France p. 40
Commission Économie circulaire et <i>Environnement chantier</i> p. 9	Commission Prévention Santé Sécurité et comité de pilotage <i>PASI BTP®</i> p. 24	Normandie p. 41
Commission Bas carbone et <i>RE2020</i> p. 10	Mastère spécialisé® « Management <i>et Techniques en entreprise générale »</i> p. 25	Nouvelle Aquitaine p. 41
Commission Nouveaux modes constructifs et <i>nouveaux bâtiments</i> p. 11	Commission Formation p. 26	Occitanie / Languedoc-Roussillon p. 42
Groupe de travail Taxonomie et <i>normes environnementales européennes</i> p. 12	Commission Sociale p. 27	Occitanie / Midi-Pyrénées p. 42
Délégation Répondre aux besoins p. 13	Délégation Technique p. 28	Pays de la Loire p. 43
Comité stratégique p. 14	Comité stratégique p. 29	Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 43
Commission Logement p. 14	Commission Structure p. 29	
Commission Rénovation p. 16	Commission SAV p. 31	
Commission Projets urbains p. 17	Commission BIM p. 32	
	Groupe de travail Préfabrication p. 33	
	Groupe de travail Bétons de granulats recyclés p. 34	
	Groupe de travail Exemples Eurocode 8 p. 35	

Cette publication est éditée par EGF
pour ses adhérents - Juin 2024



Le mot du *président*

Pour les Entreprises générales de France, l'été 2024 se présente d'abord comme un moment de fierté. Fierté d'avoir une nouvelle fois mis leur savoir-faire et leurs innovations au service d'un grand défi national, celui des Jeux de Paris. Plus de 80 % des nouveaux ouvrages des Jeux et des rénovations ont été réalisées par les entreprises générales membres d'EGF. La quasi-totalité de nos adhérents ont contribué au Village des athlètes, véritable quartier bas carbone et innovante au sein même de la ville. Quant aux ouvrages anciens utilisés en l'état pour les Jeux, dix sur douze avaient été construits par des entreprises d'EGF, rappelant ainsi que leur engagement s'inscrit dans la durée et l'histoire du pays.

En revanche, l'année 2023 et le premier semestre 2024 resteront aussi marqués par l'aggravation des mauvais chiffres de la construction neuve, en particulier celle de logements. Les effets de ces retards cumulés depuis la crise du covid se font déjà sentir sur le quotidien des ménages, la situation économique d'ensemble ainsi que sur le cadre de vie et la dynamique de nos territoires. Leur impact est aussi écologique, car retarder les constructions revient en fait à retarder aussi la transition bas carbone. Cela vaut bien sûr pour des chantiers de rénovation mais aussi pour les

projets neufs, par définition respectueux des normes environnementales les plus récentes. Ne pas construire n'est pas un gage de sobriété, c'est un renoncement à répondre à l'objectif bas carbone 2030. Au vu du temps de maturation des projets, il y a urgence à accélérer le pas !

Notre pays a la chance de disposer d'un tissu d'entreprises reconnues pour leur capacité à apporter des solutions pour atteindre cet objectif et à entraîner l'ensemble du secteur.

Au cours de l'année 2023, ces entreprises ont poursuivi au sein d'EGF cet engagement en faveur de la construction bas carbone. Elles ont notamment rendu publics, dans leur Pacte RSE, les résultats atteints et leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Au quotidien, elles ont continué à travailler sur les différents leviers permettant d'innover et d'optimiser les projets. Par exemple, en matière de construction hors site, elles se sont engagées dans l'élaboration d'un cadre normatif commun à l'ensemble des acteurs et à la constitution d'une filière française puissante et structurée.

En matière de financements, les derniers mois ont aussi été marqués par un fructueux dialogue avec les pouvoirs publics sur la mise en œuvre du marché global de performance à paiement différé pour la

Daniel Rigout
(Bouygues Construction),
président d'EGF



© DR-Bouygues Construction

rénovation énergétique des bâtiments publics. Pour tirer pleinement profit de ces nouveaux outils, une exigence s'impose encore davantage aujourd'hui : celle d'associer toutes les parties prenantes, le plus en amont possible des projets, pour maîtriser les performances attendues par les clients.

Est-il besoin de le rappeler en cet été 2024 ? Pour relever le défi, jouons en équipe !



EGF en chiffres

Créé en 1903 pour promouvoir le matériau béton, le syndicat des Entreprises Générales de France du BTP a depuis largement élargi ses missions. Ses cinq délégations nationales travaillent en effet à tous les sujets qui conditionnent la vie et les progrès

de ses membres et plus globalement de la profession : les sujets techniques bien entendu, mais aussi ceux liés aux RH et à la responsabilité sociétale des entreprises, au juridique ou encore au logement et à la transition écologique et numérique.

Au niveau local, ses délégations régionales déclinent également ces thématiques par un travail de pédagogie interne et de lobbying auprès de leurs clients et partenaires.

20 milliards d'€
de chiffre d'affaires
dans le BTP
en France
(hors concessions, routes,
immobilier, énergie et services)
soit **12%**
du CA total du secteur

55%
de chiffre d'affaires sous-traité
à des PME (plus de **75%**
de sous-traitance à des partenaires locaux)

80 000
salariés en France

57%
des salariés des EG bénéficient
d'une formation professionnelle
chaque année
(**18%** pour le secteur du BTP)

70% de CDI dans les
embauches
(contre 18% tous secteurs
confondus)
et **96%** de CDI
dans les effectifs
(contre 73,7% tous
secteurs confondus)

Plus de **60**
des heures d'insertion
du BTP sont réalisées
en entreprise générale

Près de **3 fois moins**
d'accidents du travail
sur les chantiers
en entreprise générale
et **3 fois moins**
graves

85% de déchets valorisés sur les
chantiers en entreprise générale
(contre **69%** dans
le bâtiment)* et mise
en place d'indicateurs de
consommation des ressources

*Source : EGF et Datalab ministère
de la Transition écologique

L'année en *bref*

Mise en place d'un cadre favorable au développement des nouveaux modes constructifs

Au-delà des solutions qu'elles proposent déjà à leurs clients grâce aux nouveaux modes constructifs, les entreprises générales d'EGF se sont fortement engagées dans la mise en place d'un cadre national permettant d'accompagner les évolutions liées à cette transformation du secteur. Sur la base de ses travaux (en particulier sur l'industrialisation), EGF est partenaire de l'association « Hors site France » aux côtés des maîtres d'ouvrages moteurs sur le sujet.

Le syndicat a aussi été reconnu pour jouer un rôle central dans les travaux de normalisation du hors site lancé par l'Afnor.

EGF s'est également investi dans la structuration de la filière bois - de l'arbre au bâtiment, en rejoignant l'interprofession France-Bois-Forêt.

L'engagement de l'ensemble du BTP français dans le PASI BTP®

Le Passeport Sécurité Intérim (PASI BTP®) créé par EGF est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2024 aux entreprises membres de la Fédération nationale des Travaux publics (FNTP) et se déploie désormais au sein de la Fédération française du bâtiment (FFB). Ce développement confirme la vocation des entreprises générales à entraîner l'ensemble du secteur de la construction vers de nouveaux progrès, en particulier en matière de sécurité.



Chaux et Morel - Clément Négely / VEF - BC - SB - POC © Nicolas Grosmond / BC

Universeine, village des athlètes des Jeux de Paris 2024.

La mise en œuvre des marchés publics à paiement différé

Le 3 octobre 2023 a été publié le décret définissant les conditions de mise en œuvre du marché global de performance énergétique à paiement différé pour la rénovation des bâtiments publics, marquant pour EGF le point de départ d'une action de communication sur ce nouvel outil, en particulier auprès des maîtres d'ouvrages. Le syndicat a participé à un tour de France (Bordeaux, Paris, Nantes, Marseille) sur ce thème, et a organisé plusieurs webinaires à l'échelle nationale et régionale.



Barre Lambot architecte © Willy Beré

Le travail sur un partage des responsabilités

EGF poursuit cette année son action en faveur d'une répartition équilibrée des responsabilités et des rôles des différents acteurs. Le syndicat s'est ainsi fortement engagé pour rappeler les rôles des entreprises dans les expertises géotechniques à l'occasion du projet de réforme de la norme NF P 94-500.

EGF gagne en visibilité

Année après année et grâce aux actions conjointes de l'équipe et de ses adhérents, le syndicat gagne en visibilité.



La réalisation d'un supplément au Moniteur détaillant les opérations lauréates du concours « Innover pour un monde durable », aussi bien en régions qu'au niveau national, et la diffusion d'un film sur chacun de ces projets a indéniablement généré des flux importants via les

différents canaux de diffusion du syndicat.

De même, la campagne lancée à l'occasion de la publication du Pacte RSE a donné l'occasion d'en présenter les principaux aspects sous forme de spots sur les réseaux sociaux et de valoriser ainsi les actions des entreprises générales en la matière (cf page 22).

Cette présence dynamique a permis à EGF de recruter 867 nouveaux abonnés en un an, soit une augmentation de 28 % sur la période considérée.

Les partenariats sont aussi un vecteur important pour le rayonnement d'EGF : c'est pourquoi le syndicat a soutenu



Débat à Batiactu, RH day.

le Batiactu RH Day encore cette année, en organisant un débat sur le thème de « la sécurité sur les grands chantiers », en présence de Anne Audic, adjointe à la sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail au ministère du Travail, Laurent Juillard, directeur Infra Linéaires & Terrassement du groupe Eiffage Génie Civil, Emmanuel Musche, directeur de la direction des Grandes Entreprises à l'OPPBTP et Fabrice Thierry, président de la commission Prévention Santé Sécurité d'EGF.

EGF s'est par ailleurs associé au club des PPP et à l'Institut de la gestion déléguée pour lancer un ambitieux tour de France sur le sujet du marché global de performance énergétique à paiement différé (MGPE-PD) : ce tour de France a déjà fait étape à Bordeaux, Nantes, Paris, Marseille, systématiquement accueilli dans les locaux



MGPE-PD : étape du tour de France à Nantes.

du conseil régional et conclu par le ministre chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave. Chaque édition a accueilli 100 à 200 personnes, dont de nombreux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique.

Mais le syndicat organise également des événements qui lui sont propres : en témoignent par exemple la traditionnelle cérémonie de vœux de la délégation EGF en Hauts-de-France tenue cette année sur le chantier de restructuration de l'ICAM à Lille ; le débat qui a eu lieu à Lille en septembre dernier sur les leviers de la décarbonation ; les visites de chantiers accueillant clients et partenaires comme à Lyon (Cité administrative d'État ou immeuble Next) ; ou encore les nombreux échanges noués avec les invités réguliers en réunions de délégations ou de commissions.

Pour terminer, n'oublions pas de citer les publications réalisées cette année : mise à jour des fiches « Fondamentaux de la commande publique », Livre blanc sur la Taxonomie (cf page 12), Guide sur la qualité de vie au travail des conducteurs de travaux (en cours de finalisation, cf page 27), fiches de préconisation pour les éléments préfabriqués en béton (cf page 33)..



EGF, les délégations nationales



Présidence
Daniel Rigout

Délégation
Construire durable
Jacques Marcel

Délégation
Répondre
aux besoins
Yves Boulu-Gauthier

Délégation
Marchés
Gilles Dupont

Délégation
RSE-RH
Thierry Roulet

Délégation
Technique
Patrick Zulian

Bureau

Comité
stratégique

Comité
stratégique

Comité
stratégique

Comité
stratégique

Comité
stratégique

Commission
Bas carbone
& RE 2020
Vianey Fullhardt

Commission
Logement
Jean-Baptiste Bouthillon

Commission
Contrats globaux
& cadre juridique
Laurence Ballone-Burini

Commission
Prévention
Santé Sécurité
Fabrice Thierry

Commission
Structure
Édouard Moreau

Commission
Communication
& attractivité

Commission
Économie circulaire &
environnement chantier
Armelle Langlois

Commission
Rénovation
Frédéric Sternheim

Commission
Nouveaux marchés,
financement stratégique
Gilles Dupont

Commission
Formation
Jean-Louis Robart

Commission
SAV
David Debusschère

Commission
Nouveaux modes
constructifs & nouveaux
bâtiments
Fabrice Denis

Commission
Projets urbains
Salvador-Jean
Ludena

Commission
Sociale
Laurent Kosior

Commission
BIM
Franck Quéret

Groupe de Travail
Taxonomie & normes
environnementales
européennes
Armelle Langlois

Comité de
pilotage PASI BTP®
Fabrice Thierry

Groupe de travail
Préfabrication
Bruno Léger

Mastère spécialisé®
MTEG
François Gandon

Groupe de travail
Bétons de granulats
recyclés
Pascal Bodet

Groupe de travail
Exemples Eurocode 8
Évelyne Osmani

13
délégations
régionales





Délégation Construire durable

La délégation **Construire durable** accompagne l'entreprise générale dans la transition environnementale qui révolutionne l'acte de construire. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Économie circulaire & environnement chantier,
- une commission Bas carbone & RE2020,
- une commission Nouveaux modes constructifs & nouveaux bâtiments
- un groupe de travail Taxonomie & normes environnementales européennes

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com

Jacques **Marcel** (GCC),
président de la délégation
Construire durable



Comité stratégique

Commission Économie circulaire et Environnement chantier

La commission Économie circulaire & environnement chantier a axé son travail autour de trois sujets principaux.

- Tout d'abord, la mise en place de la reprise gratuite des déchets du bâtiment et d'une responsabilité élargie des producteurs (REP Bâtiment) issue de la loi anti-gaspillage et économie circulaire a continué à occuper une large part des travaux de la commission. Depuis le 1^{er} mai 2023, les « éco-contributions » s'appliquent en effet sur les produits et matériaux de

Le comité stratégique de la délégation Construire durable réunit le président de la délégation et l'ensemble des président(e)s de commissions ou groupes de travail afin de discuter et de définir l'action des différentes entités de la délégation.

construction du bâtiment. Néanmoins, les entreprises n'ont pas encore pu bénéficier de service de reprise sur chantier en contrepartie du paiement de ces éco-contributions. La situation s'est encore dégradée car les pouvoirs publics ont reporté d'un an les obligations relatives à la reprise par les éco-organismes des déchets sur les chantiers. Et même en l'absence de services pour les entreprises de construction, les barèmes des éco-organismes connaissent une hausse très forte et continue qui pénalise de plus en plus l'économie des chantiers.

- Le deuxième sujet traité par la commission cette année concerne le réemploi. EGF participe à la promotion active des pratiques de réemploi en tant que membre du comité de suivi du projet SPIROU (Sécuriser les Pratiques Innovantes de Réemploi via une Offre Unifiée). Ce projet est piloté par le CSTB, Qualiconsult, le Booster du réemploi (A4MT) et Mobius Réemploi, avec le soutien financier de l'Ademe.

Il a pour objectif de développer des modes opératoires partagés et reconnus, permettant la sécurisation des pratiques de réemploi jusqu'à leur réintégration dans les nouveaux ouvrages, afin d'accompagner les



Armelle Langlois
(VINCI Construction),

présidente de la commission Économie circulaire et Environnement chantier

acteurs de l'offre à structurer les activités en vue de leur massification. La publication des guides est attendue d'ici fin 2024.

- Enfin, la commission a débuté un travail d'élaboration de fiches à destination des chantiers sur les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire. Ce travail est dans la droite ligne du précédent sur la biodiversité (guide et fiches pratiques) réalisé par EGF il y a quelques années.



Germain Hazard / Royal Spaak



Commission Bas carbone et RE2020

La commission Bas carbone & RE2020 continue à assurer le suivi syndical de la mise en œuvre échelonnée de la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020). Plusieurs concertations organisées par les pouvoirs publics se sont tenues cette année.

● L'attention se porte actuellement sur la définition des seuils RE2020 pour ce qu'il est convenu d'appeler les « autres tertiaires », c'est-à-dire des typologies de bâtiments qui ne sont pas encore soumis à la réglementation (commerces, éducation, santé, restaurants, vestiaires, etc.). L'absence de seuil RE2020 sur ces typologies d'ouvrages pose la question de leur progressivité lors du passage vers des seuils plus exigeants en 2025 puis 2028 pour les logements et les bureaux. La profession a besoin

de progressivité et donc de seuils initiaux atteignables afin de se familiariser avec la réglementation.

● EGF participe aussi activement au fonctionnement de la base de données INIES qui est la base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction. La base INIES met à disposition des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) de Produits de construction, des Profils Environnementaux Produits (PEP) d'équipements, des données de services (énergie, eau...) et des inventaires de cycle de vie des matériaux. Le fonctionnement de la base INIES est assuré par le conseil de surveillance, le comité technique et le comité de pilotage. Le conseil de surveillance veille à l'éthique et à la déontologie de fonctionnement de la base INIES. Le comité technique veille à la collecte et au traitement des

données ainsi qu'à l'actualisation du contenu de la base. Le comité de pilotage, de son côté, s'occupe de la certification des vérificateurs et des règles du programme pour l'élaboration des données environnementales. EGF est membre du conseil de surveillance, du comité technique et du comité de pilotage du programme. La représentation d'EGF consiste en un titulaire et un suppléant(e) pour chacune de ces instances.

● De plus, EGF participe aux travaux de CAP 2030 : initiés par l'Alliance HQE-GBC, le collectif des Démarches quartiers bâtiments durables et le collectif Effinergie, avec le soutien de la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Ademe, l'appui scientifique et technique du CSTB et l'accompagnement du plan Bâtiment durable. CAP 2030 a vocation à faire émerger un cadre commun de référence. Le projet CAP 2030 vise à élargir l'actuel champ réglementaire de la RE2020 à d'autres aspects environnementaux. En d'autres termes, CAP 2030 préfigure l'après RE2020. EGF participe activement à ses travaux divisés en neuf groupes de travail.

● Enfin, EGF a répondu à la consultation des pouvoirs publics sur la 6^e période des CEE. Aujourd'hui, les entreprises de construction rencontrent de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre de ce procédé et EGF a entrepris de partager ces écueils et leur possible remédiation aux pouvoirs publics.



Vianney Fullhardt
(Eiffage Construction),
président de la commission
Bas carbone et RE2020



Lycée Arnaud Beltrame, Meyzieu



Commission Nouveaux modes constructifs et nouveaux bâtiments



Fabrice Denis
(Bouygues Construction),
président de la commission Nouveaux modes
constructifs et nouveaux bâtiments

Les entreprises générales ont toujours développé un intérêt naturel pour l'innovation et la prise en compte des sujets contemporains, il était donc essentiel pour EGF d'inscrire son action sous l'angle des besoins pour accompagner et accélérer le changement.

En effet, le triptyque traditionnel de la construction « délai/coût/qualité » est en train d'être complété par un 4^e paramètre essentiel : l'impact environnemental des ouvrages tout au long de leur cycle de vie. Cette révolution impose d'innover dans les process, d'embarquer de nouveaux savoir-faire, d'accompagner et de s'entourer de nouveaux acteurs afin d'inventer de nouveaux modes constructifs pour de nouveaux bâtiments. Il faut « Construire autrement ».

Afin de traiter ces sujets, la commission a concentré cette année ses travaux sur plusieurs axes.

● Tout d'abord, EGF s'est engagé dans un chemin de convergence avec les acteurs de la filière bois et matériaux biosourcés dans leur ensemble. En effet, les évolutions tant réglementaires (ex : RE2020) que sociétales (promotion de bâtiments plus résilients, recours accru aux matériaux biosourcés) impliquent une augmentation de l'utilisation du bois et autres produits biosourcés dans les projets de construction. Il convient notamment de s'assurer que la filière bois sera en capacité de s'adapter à cette demande accrue des acteurs de la construction. Pour ce faire, la filière a besoin de visibilité sur les besoins, qui pourrait justifier une industrialisation de la première et deuxième transformation des acteurs de la filière française du bois. De leur côté, les entreprises de construction ont un certain niveau d'exigence sur le type, la qualité, et la quantité de bois disponible pour faire face

à ce changement de paradigme dans la construction.

● Un autre volet des travaux de la commission a porté sur la rédaction de la position du syndicat en matière

d'industrialisation dans la filière construction et ce que celle-ci doit comprendre et amener dans les process des entreprises. Ce livrable sera un vecteur d'échanges avec les interlocuteurs d'EGF intéressés par ce renouveau de l'industrialisation dans le secteur de la construction. L'un des volets essentiels de l'industrialisation du secteur du bâtiment repose sur la construction « hors site ». C'est pourquoi, en parallèle de la rédaction du document mentionné ci-dessus, la commission s'est emparée du sujet du « hors site ». EGF souhaite faire avancer les réflexions sur une définition française de ce qu'est le hors site, laquelle doit être la plus inclusive possible. C'est dans cette optique que le syndicat a activement participé à un groupe de travail sur le sujet qui avait pour ambition de défricher les possibilités d'une sémantique commune du hors site applicable à l'ensemble de la filière construction.

● EGF a d'ailleurs adhéré à l'association « Filière Hors site France » en qualité de partenaire associé. Suite à son assemblée générale du 6 mars dernier, à laquelle EGF a participé, l'association initiée par plusieurs représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et de ses aménageurs, se met en ordre de marche pour « transformer la manière de construire en France afin de révéler, augmenter, diffuser et partager équitablement valeurs et fierté entre tous les acteurs de l'acte de construire et, pour cela créer les conditions du développement d'une filière hors site française puissante, souveraine, territorialement enracinée, en augmentant la demande, en levant les freins de toute nature et en décloisonnant la chaîne de valeur. »



© TDR

Groupe de travail **Taxonomie** et *normes environnementales européennes*

Face aux enjeux normatifs européens qui auront un impact très important sur la filière, EGF a mis

en place un groupe de travail dédié à la taxonomie et aux normes environnementales européennes dont la feuille de route est volontairement large et comprend les sujets suivants :

- suivre la mise en place de la taxonomie européenne ;
- suivre les travaux sur le nouveau règlement Produits de construction (RPC) ;
- suivre les autres normes environnementales européennes ;
- analyser les impacts sur les investisseurs et les entreprises.

La première année d'existence de ce groupe de travail s'est illustrée par la publication d'un Livre Blanc intitulé « Taxonomie : interprétation des critères applicables



Armelle Langlois
(VINCI Construction),
présidente du groupe de travail Taxonomie
et normes environnementales européennes

aux entreprises de construction ». Dans ce document en forme de guide, EGF analyse la démarche à engager pour évaluer la conformité de ses activités éligibles (appelée aussi alignement) à la taxonomie. Mais EGF y livre surtout son interprétation des critères de la taxonomie pour le secteur de la construction au regard de l'expertise de ses adhérents, qu'il s'agisse de projets neufs ou de rénovation. Le syndicat s'est focalisé sur les deux premiers objectifs que sont l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Le groupe de travail a décidé de poursuivre ce travail cette année en s'associant peut-être avec un partenaire pour continuer à défricher les aspects les plus impactants de la taxonomie.

Délégation Répondre aux **besoins**

Yves **Boulu-Gauthier**
(VINCI Construction),
président de la délégation
Répondre aux besoins



La délégation **Répondre aux besoins**, créée mi-2022 dans le cadre de la réorganisation d'EGF, est présidée par Yves Boulu-Gauthier (VINCI Construction). Ce dernier a pris le relais de José-Michaël Chenu, qui a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années d'implication au sein des instances dirigeantes du syndicat.

Cette délégation, dont la feuille de route a été validée par le bureau d'EGF le 29

septembre 2022, comprend un comité stratégique et trois commissions qui se réunissent quatre fois par an :

- un comité stratégique,
- une commission Logement,
- une commission Rénovation,
- une commission Projets urbains.

Contact : Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com



Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation « Répondre aux besoins » a lieu à l'issue de chaque réunion des commissions. Il s'est investi pour finaliser l'étude confiée en 2023 à

Commission Logement

L'été 2023 a été marqué par la finalisation de l'étude confiée à la Junior Entreprise de l'ESCP pour objectiver l'intensité des besoins en logements neufs au regard des ambitions des pouvoirs publics.

Il en ressort qu'en 2023, 287 100 logements ont été mis en chantier (- 22 % sur un an). À l'horizon 2025, la FFB projette même 274 000 mises en chantier. L'en-cours de logements neufs recule fortement et, plus inquiétant,

la production de logements collectifs décroche en zone tendue, là où les besoins sont les plus criants.

Sur la base d'hypothèses de calcul prudentes (population, ménages, répartition, exode rural, obsolescence, résorption du mal logement), l'ESCP estime le besoin en logements neufs entre 386 000 (dont 338 000 en zones denses) et 436 000 unités (dont 388 000 en zones denses) par an. Une estimation qui se situe dans la fourchette de toutes celles publiées récemment. Partant de

la Junior entreprise de l'ESCP en vue d'évaluer les besoins en construction et en rénovation.

Il a également reformulé la feuille de route des trois commissions :

En complément des axes d'action précédemment définis, la **commission Rénovation** a été chargée de construire et défendre un plan Marshall pour la rénovation et de valoriser la spécificité des entreprises générales sur ce marché.

De son côté, la **commission Logement** réfléchit à des ac-

tions ciblées de relance de la production neuve en zone tendue et, à plus long terme, à des actions gagnant-gagnant avec les acteurs de la production de logements, notamment les bailleurs sociaux.

Enfin, cinq grands de travail ont été fixés à la **commission Projets urbains** : le ZAN ; l'environnement (aménagement, sobriété énergétique à l'échelle des projets) ; la densification (acceptabilité sociale...) ; les échanges avec les acteurs (FPI...) ; la participation au Réseau national des Aménageurs (RNA).



Les grands Moulins de Paris, Marquette-lès-Lille

Agence Maes / Moduo-NFC © NFC



Jean-Baptiste **Bouthillon**
(Paris Ouest Construction),
président de la commission
Logement

là, une projection à 20 ans met en évidence le dangereux creusement du déficit entre besoin annuel et production réelle !

Compte tenu :

- de la baisse inquiétante du rythme de construction de logements neufs alors que le nombre de ménages arrivant dans les métropoles augmente chaque année ;
- du décrochage des zones tendues, tant en logement collectif privé qu'en HLM ;

- du déficit de logements existants, qui va encore s'aggraver avec le retrait du marché locatif des logements les plus énergivores ;
- du fait que la rénovation ne pourra pas compenser la construction neuve ;

EGF a donc alerté, comme d'autres, sur l'urgence sociale de la situation et plaidé pour relancer la production là et pour les Français qui en ont le plus besoin, notamment en :

- incitant les maires à construire et densifier en zone tendue ;
- facilitant la production de foncier en zone tendue ;
- simplifiant les procédures pour accélérer les projets ;
- soutenant les bailleurs sociaux en zone tendue ;
- promouvant l'investissement privé, en particulier en zone tendue.

suite page suivante

L'été 2023 a aussi été l'occasion de mettre à jour la feuille de route de la commission. Dans le prolongement de l'étude de l'ESCP sur les besoins et au regard de la crise actuelle, il a été convenu d'orienter ses travaux ainsi :

- rencontrer les acteurs du logement pour imaginer ensemble des pistes pour produire

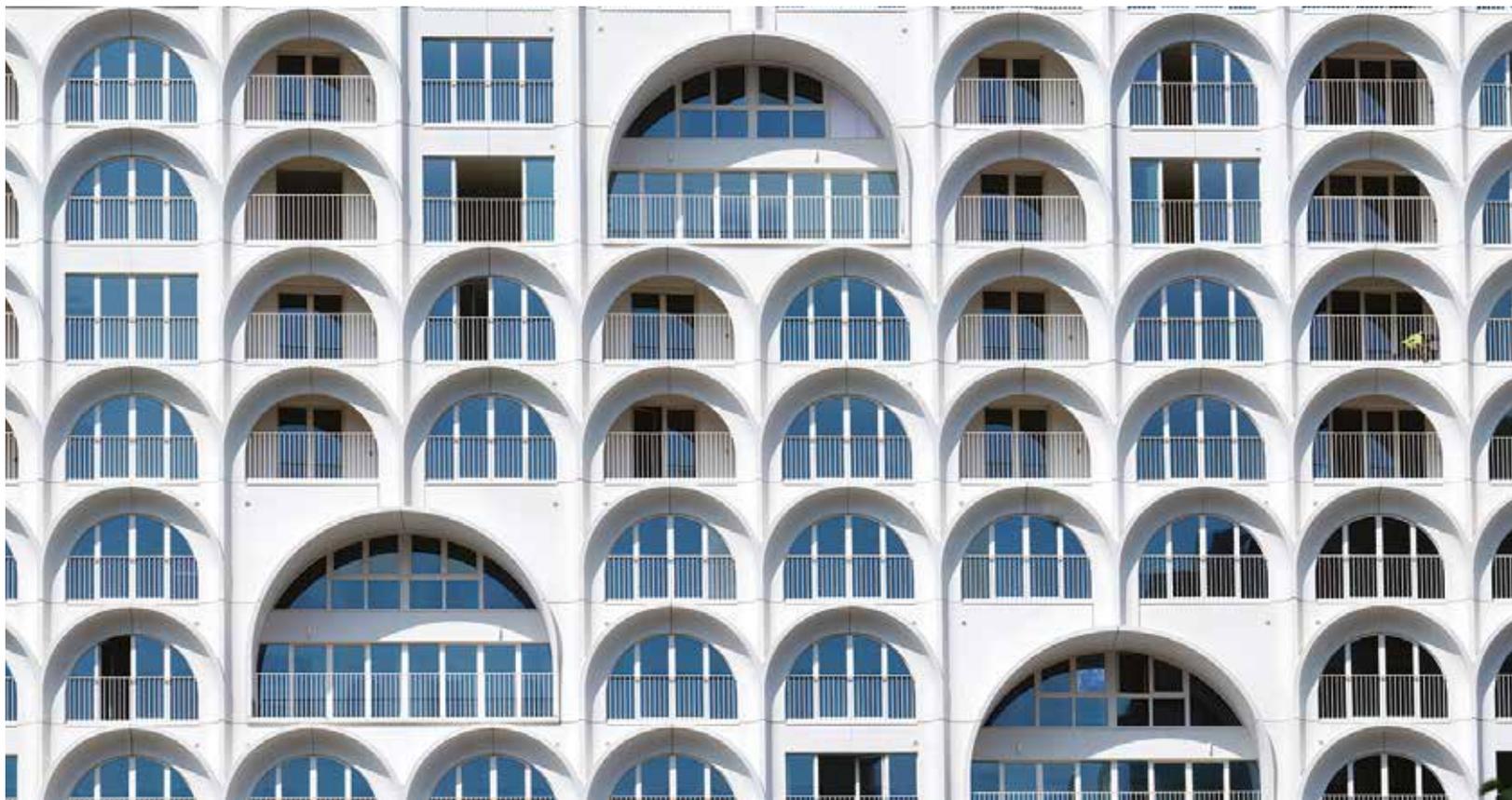
du logement alors que la forte chute des ventes des promoteurs vont peser sur les chiffres des bailleurs sociaux.

- faire des propositions de relance, en complément de celles de l'Alliance pour le logement, ciblées sur les zones tendues et des publics particuliers (travailleurs essentiels, habitat d'urgence, accession...)

- et bien sûr poursuivre la veille législative et réglemen-

taire et promouvoir l'entreprise générale sur le marché du logement.

C'est dans ce sens que des représentants de la commission Logement ont rencontré Anne-Sophie Grave, présidente du directoire de CDC Habitat le 9 avril et Nadia Bouyer, directrice générale du groupe Action Logement le 24 mai.



Porte Bleue, Marseille

Pièrri Architectes © Jérôme Cabanel / Travaux du Midi

Commission Rénovation

La commission Rénovation a finalisé l'étude confiée à l'ESCP sur le volet besoins de rénovation et engagé des travaux complémentaires.

- Concernant le non résidentiel, le « décret tertiaire » de 2019 prévoit de réduire les consommations énergétiques finales de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050. Sachant que 550 millions de m² sur les 999 millions que compte le parc tertiaire sont à rénover, Rexecode estime qu'il faut investir 10 milliards d'euros supplémentaires dès 2023 jusqu'à 15,3 milliards par an en 2050. 27 milliards de plus par an d'ici 2030 selon France Stratégie. Pour sa part, EGF note que les chiffres des organismes officiels sont établis avec des ratios très très inférieurs à ceux constatés sur les chantiers.
- Concernant le logement, l'étude ESCP ne s'étant concentrée que sur la date de livraison des opérations, un groupe de travail a été mis en place pour déterminer le calendrier d'une opération type de rénovation HLM (en loi Mop et en marché global) et une approche des coûts hors travaux. Ce qui lui a permis d'estimer plus finement ce que devrait être la mise en mouvement de la filière en évaluant les besoins en investissements et en moyens humains. Aujourd'hui, environ 15 milliards d'euros sont « dépensés » dans la rénovation de logements pour seulement 165 000 rénovations globales et performantes (privé + social) alors que l'objectif est d'atteindre 370 000 dès maintenant et 700 000 après 2030. Au total, et dans une hypothèse minimaliste, EGF estime qu'il faudrait passer très vite à 25 milliards d'euros par an d'ici 2030 voire plus entre 2030 et 2050 si l'on veut atteindre les objectifs fixés par la SNBC. Ces chiffres prudents sont dans l'épure de ceux de l'IDDRI (15 mil-



Équipeur Architecte / Léon Grosse
© Image contemporaine

Réhabilitation en site occupé de la résidence Castiglione en conception réalisation, Trappes

liards/an aujourd'hui et 25/30 milliards à terme) ou de France Stratégie (+ 21 milliards/an supplémentaires d'ici à 2030). Mais ces chiffres sont en complet décalage avec l'enclenchement temporel des obligations réglementaires et montrent la nécessité d'accélérer la dynamique. Ce qui conduit EGF à faire des propositions pour accélérer et faciliter les projets de rénovation : ingénierie financière, réforme de la commande publique, contrats globaux, engagements de performance, allègement des normes et des procédures, formation... EGF échangera ensuite avec la filière (maîtres d'ouvrages, syndicats, architectes, maîtres d'œuvre, syndicats professionnels, entreprises et artisans) pour constituer une « alliance pour la rénovation ».

Un autre groupe de travail (Bruno Cabiddu/Ramery et Abdo Karam/VINCI Construction) a achevé de clarifier le lexique des différentes activités de rénovation et rédigé un argumentaire valorisant les atouts de l'entreprise



Hardel Le Bihan Architectes / Eiffage Construction © MDA SCIACM Coentrin

Pasteur-Cotentin, réhabilitation lourde en entreprise générale d'un bâtiment de bureaux, Paris 15^e.



Frédéric Sternheim
(Rabot Dutilleul),
président de
la commission Rénovation

générale. Par ailleurs, le 30 janvier, pour échanger sur le projet de loi relatif à l'accélération et la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé, la commission a reçu Édouard Morlot, président délégué de l'UNIS (1^{ère} organisation de professionnels de l'immobilier), Éric Brico, responsable du métier de promoteur-rénovateur, Géraud Delvolvé, DG, Olivier Safar, président de la commission Copropriétés.

Commission Projets urbains



Salvador-Jean **Ludena**
(VINCI Construction),
président de la commission
Projets urbains

La commission Projets urbains a continué ses travaux avec l'ambition d'embrasser largement le périmètre d'intervention des entreprises générales, qui va bien au-delà de la phase exécution des projets de construction.

Afin, de traiter les sujets de l'aménagement, des territoires, et de l'acceptabilité des travaux, la commission s'est donnée comme feuille de route de :

- travailler sur une densification ambitieuse et acceptable tant socialement qu'écologiquement des centres villes ;
 - analyser les impacts du Zéro Artificialisation nette (ZAN) ;
 - travailler sur le foncier, la dissociation du foncier et du bâti... ;
 - travailler sur le déblocage et l'accélération des projets, notamment en participant à la relance des projets dans les villes ;
 - Suivre les travaux du RNA (réseau national des Aménageurs) dont EGF fait partie.
- La commission s'est surtout attelée à nouer un dialogue avec la Fédération des Promoteurs immobiliers (FPI) au travers d'échanges visant à essayer de dénouer les freins tant réglementaires que financiers qui grèvent la production de

logements neufs. La volonté partagée d'allier les acteurs de la promotion représentant l'amont de nos projets aux acteurs de la construction portant l'aval de la filière démontre la force de la crise de la production neuve. Celle-ci ne pourra se résoudre que par la mise en place de solutions protéiformes et l'accompagnement des pouvoirs publics.



Restructuration du centre commercial Grand Place pour Klépierre, Grenoble.



Le Village des Médias, Dugny

Hardel, Le Bihan MG-AU/Demathieu Bard © Solideo

© TDR / Léon Grosse



Délégation Marchés

Gilles Dupont
(Eiffage Construction),
président de la délégation Marchés



La délégation **Marchés** suit l'actualité législative et réglementaire concernant le droit de la commande publique et privée et peut être amenée à faire des propositions pour son évolution. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Contrats globaux et cadre juridique,
- une commission Nouveaux marchés, Financement stratégique.

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com



Comité stratégique

Commission Contrats globaux et cadre juridique

Cette commission a pour objectif de suivre les travaux législatifs et réglementaires relatifs aux marchés publics et privés et de défendre la position des entreprises dans les contrats.

Cette année, la commission a analysé les conséquences de nombreux textes réglementaires parmi lesquels la proposition de loi sénatoriale visant à faciliter la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) ou le projet de décret sur les ombrières de parking (projet de décret portant application de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation et de l'article L. 111-19-1 du code de l'urbanisme régissant les parcs de stationnement).

La commission a aussi décidé de prendre en charge la participation d'EGF au sein de la commission de normalisation BNTEC P03A « Marchés privés des travaux de bâtiment (CCAG) » relative à la révision de la norme NF P03-001 « Marchés privés - Cahiers types - Cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés ». À ce titre, EGF a fait parvenir un tableau de commentaires et de propositions de modification du texte actuel. EGF participe ainsi aux différentes réunions avec les parties

Le comité stratégique de la délégation Marchés réunit les présidents de commissions afin de discuter et de définir l'action de ses différentes entités.

prenantes de la révision afin d'espérer atteindre un consensus. Les réunions de la commission de normalisation devraient se tenir au moins pendant toute l'année 2024.



Laurence **Ballone-Burini**
(Eiffage Construction),
présidente de la commission
Contrats globaux et cadre juridique



Universiade, village des athlètes des Jeux de Paris 2024.

Commission Nouveaux marchés, Financement stratégique

Cette commission est chargée d'étudier les nouveaux types de marchés et le financement associé.

La commission a pour mission de s'atteler aux sujets suivants :

- promouvoir les nouvelles formes de marchés ;
- travailler sur les nouveaux types de marchés (marchés mixtes, montages complexes, marchés privés de type anglo-saxon, CEE) ;
- instaurer un dialogue sectoriel dans le respect du cadre réglementaire ;
- travailler sur les moyens d'optimiser le financement des projets.

Cette année, la commission s'est attachée à défricher de nouveaux types de marchés qui pourraient utilement être transposés ou développés en France. Nous pouvons citer à cet égard l'Early Contractor Involvement (ECI) qui est une forme contractuelle permettant à une entreprise de construction d'être impliquée très en amont dans le cycle d'un projet, typiquement pendant la phase de conception afin de fournir sa contribution au projet. La commission a également porté une réflexion sur les mécanismes à imaginer pour développer la rénovation énergétique du parc bâti. En effet, de nombreux projets de réhabilitation sont bloqués



Centre aquatique, Aulnay

faute de financement. L'une des clés pour lever ces freins est de développer un mécanisme de tiers financeur qui pourrait être initié par les fournisseurs d'énergies. Une garantie d'État ou même de l'entreprise de travaux sont aussi des pistes à creuser, notamment pour débloquer la décision de rénovation dans les copropriétés privées. La plus grande partie de l'activité de la

commission s'est néanmoins focalisée sur l'accompagnement du développement du nouveau Marché global de performance énergétique à paiement différé (MGPE-PD). La commission a notamment participé à la consultation initiée par FinInfra (service à compétence nationale qui conseille les entités publiques dans la conduite de leurs projets d'investissement) concernant cette expérimentation.



Gilles Dupont
(Eiffage Construction),
président de la commission
Nouveaux marchés, financement stratégique

TOUR DE FRANCE SUR LE MGPE-PD
EGF est partenaire des rencontres régionales « Marché public global de performance énergétique à paiement différé : un nouvel outil pour la rénovation énergétique des bâtiments publics » aux côtés notamment du Club des PPP et de l'Institut de la gestion déléguée (IGD).
Au titre de ce partenariat, EGF est actif sur différentes tables rondes qui se sont tenues dans plusieurs villes de France (Bordeaux, Nantes, Paris, Marseille) afin d'informer sur l'existence de cette nouvelle expérimentation. Ce tour de France se poursuivra dans les mois qui viennent, avec des événements prévus notamment à Lyon et à Lille.



Réunion organisée à Paris.

Délégation Responsabilité sociétale des entreprises et Ressources humaines (RSE-RH)

La délégation **Responsabilité sociétale**
et **Ressources humaines (RSE-RH)**
comprend :

- un comité stratégique RSE-RH,
- une commission Prévention Santé, Sécurité et comité de pilotage du PASI BTP®,
- un Mastère spécialisé® « Management et techniques en Entreprise générale ».
- une commission Formation,
- une commission Sociale.

Thierry Roulet (Bouygues Construction),
président de la délégation Responsabilité sociétale
et Ressources humaines (RSE-RH).



Contact : Aude Neveu Varjabédian, 01 40 69 52 82, neveu@egfbtp.com

Comité stratégique RSE-RH

Composé des directeurs/trices des ressources humaines des entreprises générales et des présidents des commissions de la délégation RSE-RH, le Comité stratégique RSE-RH a vocation à soutenir les initiatives des entreprises générales, les partager, les valoriser et les diffuser auprès des parties prenantes, pour affirmer un leadership dans la profession de bâtisseur, en matière sociale et sociétale.



© illustration : Camille Guérin

À ce titre, les membres du Comité stratégique RSE-RH se mobilisent particulièrement sur le Pacte RSE d'EGF et la mise en perspective des indicateurs de performance des entreprises générales.

Le Comité propose aux membres du bureau de mener des actions spécifiques de valorisation de la profession et de lobbying auprès des relais institutionnels, en complément des actions menées par la FFB et la FNTP. Il a également pour rôle d'apprécier périodiquement la valeur ajoutée de chaque commission et de prioriser les travaux annuels de chacune d'elles en fonction des feuilles de route validées en bureau.

Plus spécifiquement, ces derniers mois, le Comité stratégique RSE-RH s'est mobilisé :

- aux côtés de la commission Prévention Santé Sécurité pour appuyer les positions des entreprises générales, sur l'usure professionnelle et sur le développement du PASI BTP®
- pour améliorer, en lien avec la commission sociale, le traitement des équipes travaux en cas d'épisodes de canicules sur chantier et soutenir les travaux du groupe de travail dédié à la qualité de vie et aux conditions de travail de la filière travaux

- pour accompagner les réflexions de la commission Formation sur les évolutions du Mastère spécialisé® « Management et techniques en entreprise générale » et sur l'identification des besoins en compétences en rénovation/réhabilitation.

Dans les prochains mois, les membres du Comité stratégique RSE-RH se saisiront du sujet de l'insertion pour échanger sur les bonnes pratiques des entreprises générales et élaborer des préconisations à soumettre à leurs maîtres d'ouvrage.



Thierry Roulet
(Bouygues Construction),
président du comité
stratégique RSE-RH



© Yves Charoix / Demathieu Bard

Commission Prévention Santé Sécurité

Les principales missions de la commission Prévention Santé Sécurité, à savoir d'une part partager les systèmes de management de la sécurité et les procédures avec la participation de l'OPPBT et d'autre part faire progresser la profession et adopter une réponse commune face à des demandes d'organismes de contrôle, se concentrent sur trois axes :

● La prévention santé sécurité du personnel en part propre :

- Prévention des nouveaux modes constructifs (préfabrication lourde, construction bois...) : les travaux relatifs aux conditions de sécurité liés aux préfabriquations se poursuivent, en lien avec l'OPPBT, sur la construction bois en raison des remontées d'accidents et de presque accidents relevés dans les entreprises (élingage, tenue des ancrages, déchargements...). La commission continue par ailleurs à travailler avec un représentant au Comité technique national (CTN-B) de la CNAM pour faire évoluer les futures recommandations dans un sens acceptable.
- Prévention de l'usure professionnelle : les entreprises générales œuvrent pour développer et faire reconnaître l'existence de mesures de prévention sur tous les métiers (matérielles, techniques, organisationnelles...). Depuis plusieurs années,

elles bénéficient de l'expertise de préventeurs et de l'appui d'ergonomes pour analyser les postes et les adapter afin d'alléger, sinon supprimer, les contraintes physiques marquées.

● L'accidentologie des intérimaires

- Développement du PASI BTP® : dans un contexte de changement d'échelle (voir

encadré page 24), EGF est très mobilisé pour maintenir le niveau élevé de qualité de la formation afin qu'elle demeure un outil puissant de lutte contre les accidents du travail des intérimaires sur chantier.

- Généralisation de la mesure du taux de fréquence comparé entre les intérimaires formés au PASI BTP® et les intérimaires

non formés : la réduction de l'accidentalité des intérimaires formés au PASI BTP® est la preuve de l'efficacité du dispositif. Les entreprises générales qui se sont livrées à cet exercice ont abouti à des résultats très encourageants avec jusqu'à 40 % d'accidents en moins. Cette performance est désormais inscrite dans le Pacte RSE d'EGF.

● La prévention tous corps d'état

- Prise en compte de la canicule par la caisse des intempéries : la commission Prévention Santé Sécurité et la commission sociale sont mobilisées pour que le risque canicule soit intégré au régime intempéries.
- Généralisation de la mesure du taux de fréquence TCE et démarche de prévention tous corps d'état : afin d'objectiver les performances en sécurité de l'entreprise générale, EGF a diffusé une note définissant les contours de la responsabilité de l'entrepreneur général et a créé un indicateur de fréquence afin de mesurer l'accidentalité de l'ensemble du personnel intervenant sur un chantier.



© Bouygues Construction / TDR



Fabrice **Thierry**
(Bouygues Construction),
président de la commission Prévention Santé
Sécurité et du comité de pilotage PASI BTP®

Commission Prévention Santé Sécurité et comité de pilotage *PASI BTP*®

suite de la page précédente

En octobre 2017, EGF a lancé le dispositif *PASI BTP*® (Passport sécurité intérim *BTP*®) à destination de ses adhérents comme un outil puissant pour réduire l'accidentalité des intérimaires missionnés sur leurs chantiers. En 2021, Routes de France a souhaité rejoindre le dispositif pour déployer la formation au sein des entreprises routières. Depuis le 1^{er} janvier 2024, c'est l'ensemble des entreprises membres de la FNTP qui ont adhéré au *PASI BTP*®. La même démarche est en cours de finalisation avec la FFB : dans un premier temps, adhésion de quelques entreprises, en particulier de l'UMGO, avant une potentielle généralisation à l'ensemble des entreprises de la FFB à compter du 1^{er} janvier 2026.

LE *PASI BTP*® EN CHIFFRES :

- plus de 44 000 intérimaires formés (rythme de croissance : +35 % en 2023),
- près de 3 000 agences de travail temporaire partenaires,
- 57 organismes de formation référencés sur le territoire.

mars 2024

Pour accompagner ce changement d'échelle, EGF se mobilise avec le Comité de pilotage du *PASI BTP*® en mettant en place les mesures suivantes :

- Amélioration des procédures, dans les entreprises utilisatrices d'intérimaires, fondée sur l'anticipation de la commande d'intérimaires formés, auprès des agences d'intérim, avec une prévenance suffisante. Les entreprises de travail temporaire doivent en effet bénéficier des conditions leur permettant d'investir, à bon escient, dans la formation *PASI BTP*® afin qu'elles aient le temps d'envoyer leurs salariés en formation.
- Développements informatiques (migration de la plateforme, fonctionnalités, ergonomie, design). Ceux-ci devraient être finalisés à l'été 2024.
- Mise en place d'un plan de communication. Une campagne est en préparation pour développer la notoriété du *PASI BTP*® auprès des entreprises adhérentes et des principaux maîtres d'ouvrage.
- Progression consécutive de l'offre de formation et amélioration du maillage territorial en organismes de formation référencés tout en maintenant la qualité. Lors du lancement du dispositif par EGF

en octobre 2017, 14 organismes de formation étaient référencés pour dispenser la formation. 6 ans plus tard, leur nombre a été porté à 57. Bien que la capacité maximale de ces organismes soit loin d'être atteinte, le référencement de nouveaux organismes de formation est poursuivi.

- Renforcement de l'équipe EGF pour engager une démarche volontariste de promotion du *PASI BTP*® vis-à-vis non seulement des entreprises qui le rejoignent mais également vis-à-vis des entreprises de travail temporaire et des organismes de formation.



Les intervenants d'un webinar sur le Passeport sécurité intérim *BTP*® du 27 février dernier.



Laetitia Alves, DRH du groupe Eiffage génie civil métal et route



Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale »

Le Mastère spécialisé® « Management et techniques en entreprise générale » (MTEG) a été créé en 2012 pour proposer une formation post ingénieur. Il s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises générales, ingénieur(e)s ayant une première expérience de commerce, d'études ou de travaux, et technicien(ne)s expérimenté(e)s motivé(e)s par le métier de cheff(fe) de projet ou de direction d'un grand chantier. Cette formation a été développée avec l'ESTP et a reçu l'accréditation de la Conférence des Grandes Écoles.

L'objectif est de mettre spécifiquement l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise des corps d'état, ainsi que

sur la gestion des interfaces entre les métiers pour appréhender la gestion globale d'un projet de construction. Plus de 70 professionnels sont mobilisés pour dispenser cette formation.

Le référentiel de formation se décompose en trois blocs de compétences :

- piloter la conception jusqu'à l'élaboration de l'offre ;
- finaliser la conception du projet définitif en maîtrisant les risques à l'aide des études techniques ;
- piloter la réalisation de l'ouvrage.

La formation (490 heures) se compose de 14 modules

d'une semaine à raison d'une semaine par mois de présence à l'ESTP (Paris) et de la rédaction d'une thèse professionnelle pour une durée totale de 18 mois. Ces modules sont articulés selon la chronologie d'une opération. À la fin de chaque semaine, les stagiaires sont évalués sur une étude de cas donnée en début de semaine. Depuis le 25 mars 2022, cette formation correspond à un titre professionnel de niveau 7 « Manager d'opération complexe en entreprise générale », inscrit au Répertoire National des Certifications

Professionnelles (RNCP : code diplôme 36300). La formation peut donc être également suivie par le biais de l'apprentissage.

En mars 2024, EGF a lancé les recrutements de la 11^e promotion (2024-2025) et mène des réflexions, conjointement avec l'ESTP, pour faire évoluer cette formation afin qu'elle continue de répondre au mieux aux besoins des entreprises générales.



François Gandon
(Eiffage Construction),
responsable pédagogique du Mastère spécialisé®
« Management et Techniques en entreprise générale »



Rentrée de la 10^e promotion du Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale ».

Commission Formation

Les entreprises générales sont dans une phase de mutation de leurs métiers : rénovation/réhabilitation, industrialisation / préfabrication / hors site, nouveaux matériaux, digitalisation. Elles constatent une évolution des métiers vers la réhabilitation et la rénovation, à la fois en logement et en bâtiments tertiaires avec probablement une intensité encore plus forte à court terme. L'objectif est donc de disposer des compétences nécessaires pour faire face à la nouvelle orientation de leurs activités. C'est également un enjeu d'attractivité pour les entreprises générales. Les travaux des membres de la commission Formation se concentrent donc sur cette feuille de route.

Par ailleurs, les membres de la commission Formation, qui font partie du conseil de perfectionnement du Mastère spécialisé® « Management et Techniques en Entreprise Générale », participent à ce titre aux réflexions sur l'évolution de cette formation pour qu'elle continue de répondre au mieux aux besoins des entreprises générales.

Enfin, la commission Formation constitue un lieu d'échanges et de partage sur les actualités formation au sein des entreprises générales : rationalisation des outils de formation et changement de SIRH (TMS, LMS...), déploiement de parcours managériaux et de parcours

d'intégration, formation digitale, réécriture de diplômes (transition environnementale, bas carbone, ultra bas carbone, banches chauffantes pour le béton bas carbone), travaux sur la transition bois/multi-matériaux, actualités de l'OPCO de la construction, niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage... Ses membres participent également, via leurs professionnels, aux travaux de rénovation des diplômes bâtiment et travaux publics menés par l'Education nationale (BTS Bâtiment, Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre, CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé...).



Jean-Louis **Robart**
(Ramery), président de
la commission Formation



© Vincent Colin / Léon Grosse



© Yves Charoît / Demathieu Bard

Centre Dauphine, Dijon

Commission Sociale

L'actualité sociale dans le BTP a été très dynamique et a particulièrement mobilisé les membres de la commission sociale qui ont souhaité également travailler sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) des conducteur(trice)s de travaux. Le sujet existe depuis vingt ans, mais ces dernières années, le turn-over est beaucoup plus marqué dans la filière tra-

vaux. Il intervient assez vite, dès 4-5 ans d'ancienneté. Si beaucoup plus de femmes qu'avant entrent dans cette filière travaux, nombreuses sont celles qui en sortent aussi entre 30 et 35 ans. Ce sont deux sujets majeurs : fidélisation des jeunes et capacité de maintenir et promouvoir les femmes dans la filière travaux. Les conducteur(trice)s de travaux ont un rôle clé dans l'organisation mais leurs conditions de travail sont souvent (perçues) comme difficiles.

La réflexion menée a vocation à déterminer les conditions favorables à l'exercice de l'activité professionnelle des conducteur(trice)s de travaux et à favoriser ainsi la performance collective. La démarche du groupe de travail dédié s'est appuyée tout d'abord sur l'analyse des causes de départs des conducteur(trice)s de travaux puis sur des sondages internes aux entreprises en veillant à la variété des profils



Laurent **Kosior**
(VINCI Construction),
président de
la commission Sociale

(hommes/femmes, localisation géographique et type d'activités). Ces derniers ont révélé les principaux irritants suivants : charge de travail conséquente, part trop importante consacrée à l'administratif et au pilotage financier, difficulté à gérer la multiplicité des parties prenantes et la variété des missions et des responsabilités... Pour tenter de juguler ces irritants, certaines entreprises ont essayé de remettre en place des bonnes pratiques (ex. : assistants de chantier...). L'objectif de la commission sociale est donc de répertorier, au sein d'un guide synthétique (en cours de finalisation à l'heure où ce rapport d'activité est rédigé), les bonnes pratiques classées par grandes thématiques, avec pour objectif de favoriser l'attractivité de l'entreprise générale et la fidélisation de ses collaborateurs, lui permettant ainsi de conserver ses forces vives et d'être en phase avec les attentes sociétales.



© illustration : Camille Guérin

Délégation Technique

La délégation **Technique** comprend un comité, trois commissions et trois groupes de travail :

- comité stratégique délégation Technique,
- commission Structure,
- commission SAV,
- commission BIM,
- groupe de travail Préfabrication,
- groupe de travail Bétons de granulats recyclés,
- groupe de travail Exemples Eurocode 8.



Patrick Zulian (Spie batignolles),
président de la délégation Technique

Contact : Pascal Bodet, 01 40 69 51 27, bodet@egfbtp.com

Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Technique d'EGF échange sur les feuilles de route des commissions et des groupes de travail. Les différents sujets et travaux développés au sein de ces commissions et groupes de travail sont partagés, les priorités associées et les positionnements à prendre sont définis, ainsi que les actions à mener par EGF. Le comité stratégique s'attache également à identifier les interactions nécessaires avec les autres délégations d'EGF, ainsi que les sujets à remonter au bureau d'EGF.

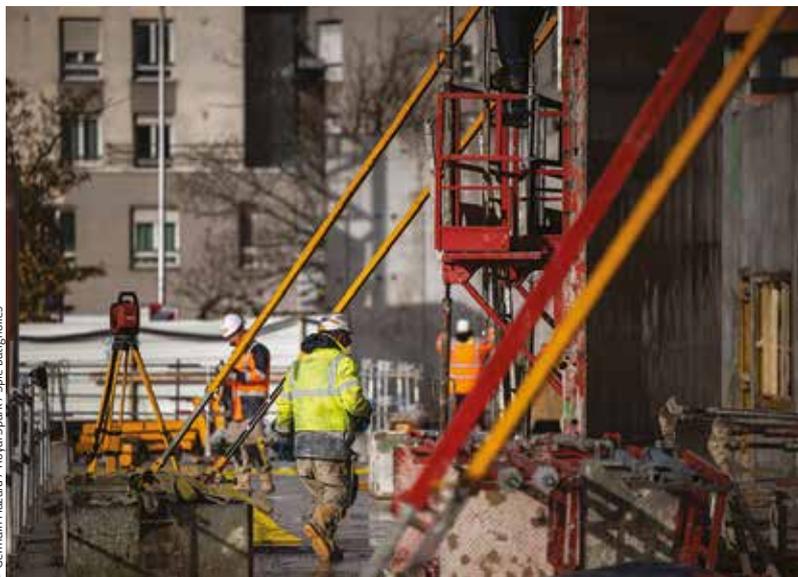
Le Comité stratégique a confirmé la commission Structure dans son rôle de suivi et de communication aux adhérents d'EGF des enjeux liés aux développements normatifs, tant au niveau européen que français. La commission doit également veiller à la représentation des entreprises dans les instances de normalisation.

La commission SAV est mandatée pour poursuivre la participation d'EGF aux travaux menés pour les balcons. Une action de communication auprès des entreprises générales a par ailleurs été décidée compte tenu des enjeux liés à l'entretien maintenance. La commission assure également une veille sur les sujets émergents. Des réflexions sont en cours pour la feuille de route de la commission BIM, et pour les représentations des entreprises dans les différentes instances du BIM, compte tenu des dernières évolutions et orientations. Le groupe de travail Préfabrication reste engagé dans

la démarche pour la sécurité des éléments préfabriqués en béton et la partage avec les industriels. Il élargit par ailleurs ses réflexions à l'intégration des bétons bas carbone et aux éléments préfabriqués en bois. Il est demandé au groupe de travail Bétons de granulats recyclés de poursuivre les études engagées pour en présenter une synthèse aux adhérents d'EGF. Le groupe de travail Exemples Eurocode 8 mène une étude comparative qui s'inscrit dans le suivi des développements normatifs.



Patrick Zulian
(Spie batignolles),
président
du comité stratégique



Commission Structure

La commission Structure d'EGF suit les développements et évolutions des normes, en veillant à la représentation des entreprises. Elle a également pour missions d'échanger sur les sujets techniques d'actualité, de mettre en place et d'orienter les groupes de travail associés. La commission pilote l'établissement et le suivi du programme Recherche et Développement métier de la Fédération française du Bâtiment, notamment pour des études en lien avec



Édouard Moreau
(Bouygues Construction),
président de
la commission Structure

les orientations normatives. Elle assure la liaison avec le comité matériaux de la fédération nationale des Travaux publics, principalement pour les aspects liés aux évolutions des bétons.

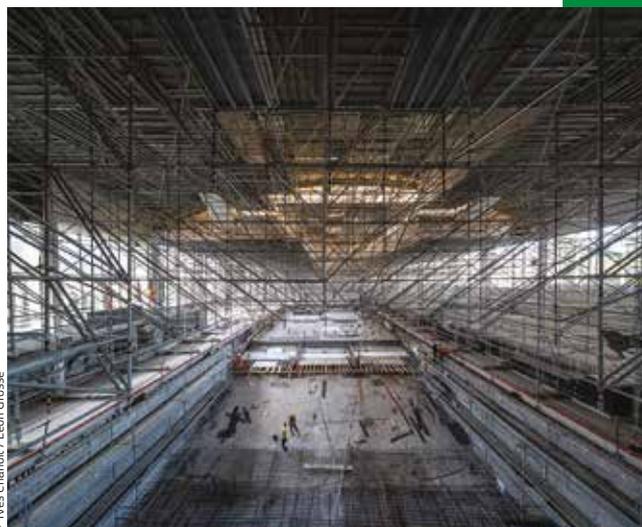
suite page suivante

Commission Structure

suite de la page précédente

Normalisation

L'actualité normative européenne est très dense avec le développement de la deuxième génération des Eurocodes. EGF est au cœur des débats européens par son rôle de représentant de la France au niveau européen, et porte les positions pour défendre le savoir-faire et les pratiques de la construction française. Les sujets à enjeux forts sont nombreux et nécessitent d'être vigilant : orientations pour les constructions existantes, périmètres des parties traitant l'exécution, développement de l'annexe sur les méthodes numériques, sujet de la robustesse, impacts économiques... EGF est également impliqué dans les nombreux travaux de la normalisation française : annexes nationales de la deuxième génération des Eurocodes, norme des missions d'ingénierie géotechnique, norme des contrôleurs techniques, évolutions des DTU, Fascicules 65 et 74, développement des solutions bas carbone...



© Yves Chanot / Léon Grosse

Stade nautique Maurice Thorez, Montreuil.

DEUXIÈME GÉNÉRATION DES EUROCODES

La deuxième génération des Eurocodes structuraux sera mise en application le 1^{er} octobre 2027, la première génération actuellement en vigueur sera retirée en même temps sans période de recouvrement. EGF a souhaité ce calendrier pour éviter l'existence simultanée des deux générations, source d'ambiguïté dans les projets. Les textes porteront en effet la même référence et ne seront différenciés que par leurs dates de publication. Pour permettre aux acteurs de s'approprier les nouveaux textes avant leur mise en application, et aux enseignants de mettre à jour leurs supports pédagogiques, EGF travaille avec l'Afnor pour publier avant 2027 les nouveaux textes en mode « projet », avec un avant-propos et une alerte rappelant le statut des textes et leurs conditions d'application.

RÉVISION DE LA NF P94-500

La révision de la NF P94-500 relative aux missions d'ingénierie géotechnique a été décidée en février 2023, après trois ans de travaux préparatoires. EGF s'est opposé au lancement de cette révision, tout comme l'UMGO-FFB, considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour engager ces travaux. EGF reste très impliqué dans les travaux de révision, avec pour principal objectif d'aboutir à un texte définissant une juste répartition des responsabilités entre les acteurs et permettant à l'entreprise d'intervenir dans de bonnes conditions. EGF ne sera pas favorable à un texte qui ne fera pas progresser la profession.



© Yves Chanot / Spie batignolles

Préparation d'un chantier de piscine, Aubervilliers

Commission SAV

Cette commission réunit les responsables de services après-vente (SAV) des entreprises générales. Elle identifie des sujets récurrents et/ou nécessitant une analyse plus approfondie, voire une communication. La commission SAV et l'Agence qualité construction (AQC) participent conjointement aux actions de qualité des constructions présentant un intérêt commun dans l'observation, la prévention et la communication proposées par l'AQC pour réduire la pathologie des constructions. Certains sujets évoqués dans la commission SAV sont partagés avec l'AQC pour une sensibilisation plus large des acteurs de la profession.

Balcons

EGF participe aux travaux hébergés par l'Agence qualité construction (AQC)

portant sur la rédaction d'un guide pour les balcons en trois volets : la conception, l'exécution et l'entretien maintenance. Le

guide se fixe pour objectif de décrire un cheminement pour les balcons de la conception à leur réalisation, jusqu'à leur usage et l'exploitation maintenance, en soulignant les bonnes pratiques permettant de baliser les risques. Par ces travaux, les entreprises partagent leurs expériences et leur savoir-faire au sein de la plénière, ainsi que dans les trois sous-groupes mis en place pour la rédaction du guide : conception et exigences, réalisation et bonnes pratiques, entretien maintenance.



I-ter, Le Bouscat

Tour de table « pathologies »

Les responsables SAV échangent, lors du traditionnel tour de table de la commission, sur les différentes « pathologies » rencontrées sur les chantiers. Ce partage d'expériences est l'occasion pour les entreprises générales de mener une réflexion collective sur le traitement des sujets évoqués et des situations mention-

nées. Les échanges mettent également en évidence les sujets émergents qui constituent des points de vigilance pour le SAV des entreprises générales, comme les incidences liées à l'usage de bétons « bas carbone », ou encore le développement de la construction bois.

ENTRETIEN-MAINTENANCE
La commission SAV échange régulièrement sur les problématiques en lien avec l'entretien-maintenance des ouvrages et des équipements. La volonté des entreprises générales dans ce domaine est de prévenir la sinistralité et de clarifier les responsabilités respectives. La commission SAV a fait un état des lieux des documents existants, nombreux et diversifiés, normatifs ou non, mais qui ne permettent pas d'avoir un visuel global précis du sujet. Les problématiques rencontrées par les entreprises générales ont été partagées avec l'Agence qualité construction (AQC), qui aborde le sujet dans sa collection de fiches pathologies bâtiment et réfléchit par ailleurs à l'établissement de fiches pour la maîtrise d'ouvrage. Le projet d'une information EGF a été décidé.



Rénovation des Tuileries, Roubaix

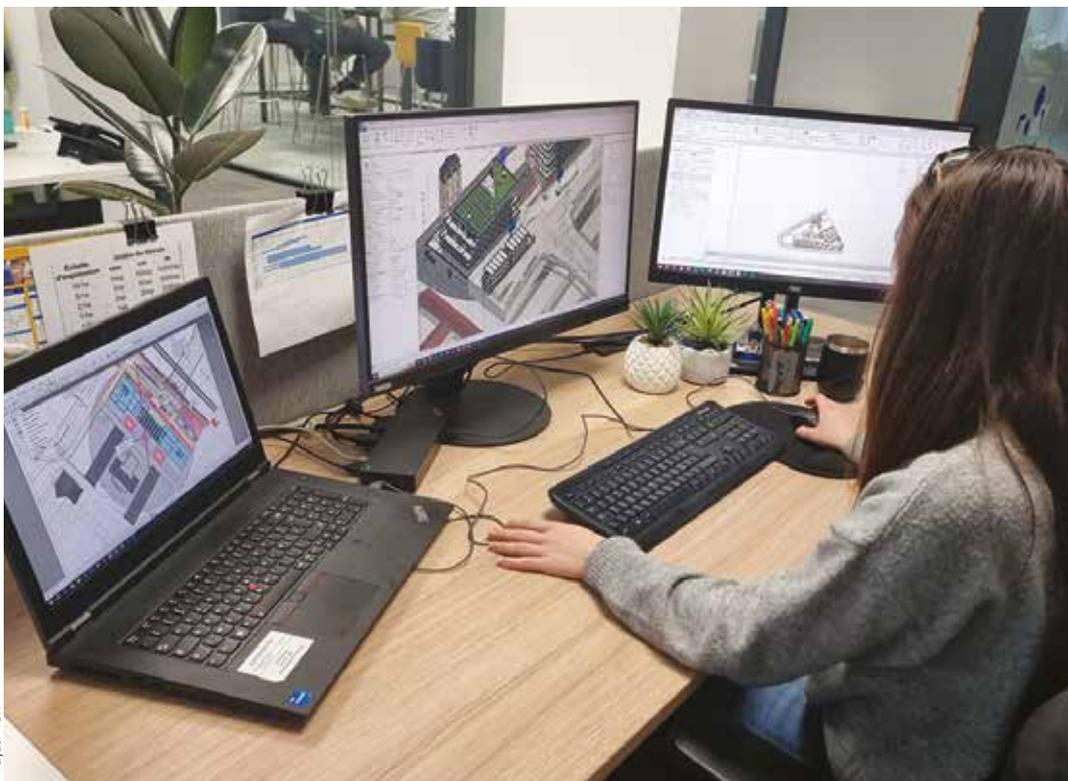


David **Debusschère**
(VINCI Construction),
président de
la commission SAV

Commission BIM

La feuille de route de la commission BIM d'EGF est centrée sur deux volets principaux : le suivi de la mise en place du cadre normatif du BIM ; l'analyse de la représentation des entreprises générales dans les différentes instances et organisations en lien avec le BIM. Les sujets sont abordés aussi bien sous l'angle

technique que juridique. Une réflexion est engagée par rapport à cette feuille de route compte tenu des évolutions autour du BIM. Les attentes des maîtres d'ouvrage vis-à-vis du BIM évoluent également, et les entreprises générales ont la volonté d'aller vers un BIM pragmatique.



© Fayat / TDR



Franck **Quéret**
(Eiffage Construction),
président de
la commission BIM

Cadre normatif du BIM

EGF suit les travaux normatifs développés au sein de la commission nationale Afnor PPBIM « Maquettes numériques dans la construction ». À partir de la vision globale de l'environnement normatif, des travaux en cours et à venir aux niveaux français, européen et international, la commission BIM échange sur le périmètre normatif et les enjeux pour les entreprises.

Représentations EGF

EGF apporte sa contribution et son savoir-faire, à des niveaux différents, dans toutes les instances et organisations en lien avec le BIM : buildingSMART France (bSF), Smart Buildings Alliance (SBA), BIM for Value (B4V), Plan BIM, BIM World, ADN Construction, groupe de travail BIM de la Fédération française du Bâtiment (FFB), commission innovation et transformation numérique de la FFB. Ces représentations sont régulièrement reconsidérées en fonction des enjeux, des évolutions et des orientations prises. EGF participe également au Mastère spécialisé BIM « Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment et des infrastructures », porté par l'ESTP, grande école d'ingénieurs de la construction, et l'École des Ponts ParisTech.

Groupe de travail Préfabrication

Le groupe de travail Préfabrication d'EGF réunit les experts des directions études techniques, prévention santé sécurité, achats, méthodes et travaux des entreprises générales. L'UMGO-FFB et l'OPPBT participent également aux travaux. Le groupe de travail a pour vocation de partager les événements impliquant des éléments préfabriqués, les constats faits lors de visites d'usines de préfabrication, les bonnes et moins bonnes pratiques des préfabricants, les exigences propres à chaque entreprise. L'objectif des travaux du groupe est d'adopter une démarche commune auprès des préfabricants. Pour les éléments préfabriqués en béton, cela se traduit dans un premier temps par la rédaction de fiches de préconisations. Le groupe de travail suit par ailleurs les évolutions de la recommandation R.362 de la CNAM relative aux éléments en béton de grandes dimensions, ainsi que celles des référentiels des marques NF des produits.

Fiches de préconisations

Le groupe de travail a rédigé dix fiches de préconisations : une fiche de « Préconisations générales » et neuf fiches de « Préconisations produits » pour les balcons, dalles alvéolées, prédalles, poutres, poteaux, escaliers à volées

droites, escaliers hélicoïdaux et balancés, gaines palières, murs à coffrage intégré (MCI) et murs à coffrage et isolation intégrés (MC2I). Ces fiches couvrent toutes les phases : consultation ; études et préparation de chantier ; fabrication ; mise en œuvre. Elles mettent en évidence les points à traiter par les entreprises, par les préfabricants et par les deux. Elles identifient par ailleurs les données d'entrée et de sortie de chaque phase, ainsi que les points de vigilance. EGF échange actuellement avec les préfabricants pour finaliser ces fiches, avec une volonté de partage de la démarche par tous. La mise en forme finale des fiches proposera plusieurs formats adaptés aux différents usages.



Bruno Léger
(Bouygues Construction),
président du groupe
de travail Préfabrication



Projet des fiches de préconisations pour les produits préfabriqués en béton.



Centre aquatique, Saint-Denis.

Ateliers 2/3/4/5/Vermeiren CS © Yves Chanouf / BC avec Nabhis (Charpentier)

Nouvelles réflexions

Le groupe de travail élargit ses réflexions à d'autres sujets en lien avec la préfabrication. Pour les éléments préfabriqués en béton, les remontées liées à l'intégration de bétons « bas carbone » font l'objet d'un tour de table systématique. Le levage des éléments préfabriqués en bois, et plus particulièrement les types d'inserts de levage et le domaine d'utilisation associé sont également analysés dans l'objectif d'établir un document commun comme base d'échanges avec les préfabricants.

Groupe de travail Bétons de granulats recyclés



Pascal **Bodet** (EGF),
président du groupe
de travail Bétons
de granulats recyclés



Préparation des granulats recyclés

Le groupe de travail Bétons de granulats recyclés d'EGF mène des études sur différentes configurations tests pour lesquelles l'usage de bétons de granulats recyclés est envisagé en remplacement de bétons de granulats naturels. Les études ont pour objectif d'évaluer les incidences quantitatives des variations des caractéristiques mécaniques des bétons en fonction des dosages en granulats recyclés. Une analyse sous l'angle de l'économie des projets est également menée. Le groupe diffusera une information à destination des adhérents d'EGF, puis réfléchira sur un document à destination des acteurs de la profession.

Périmètre des études

Les études menées par EGF concernent trois familles de bâtiments : les logements, les hôtels et les bureaux. Les structures principales coulées en place sont étudiées à froid avec des bétons de granulats naturels, et pour des taux de granulats recyclés dans les bétons de 16 %, 25 %, 40 % et 55 % selon les classes définies par la normalisation. Les structures concernées sont des dalles, poteaux, voiles, files de poutres, poutres de reprise, semelles filantes et isolées, trumeaux, murs des noyaux. Les études évaluent les augmentations des coffrages, des armatures, de la classe de résistance des bétons (pour les poteaux par exemple), nécessaires pour respecter les exigences normatives. Les incidences économiques de l'usage des bétons de granulats recyclés par rapport aux bétons de granulats naturels sont également évaluées. Les études visent par ailleurs à identifier des éléments pour lesquels l'usage des bétons de granulats recyclés a peu ou pas d'impacts. Ces études sont faites dans le seul cadre de l'application de l'amendement de l'Eurocode 2, sans intégrer les évolutions pouvant être apportées à la formulation des bétons.

NORMALISATION DES BÉTONS DE GRANULATS RECYCLÉS

EGF participe aux évolutions normatives permettant de mieux encadrer l'usage des bétons de granulats recyclés. Ces bétons ont été intégrés au complément national de la NF EN 206 en novembre 2022. Un amendement à l'annexe nationale de l'Eurocode 2 paru la même année permet leur dimensionnement

statique à froid. L'usage sans condition des bétons de granulats recyclés en situation d'incendie est aujourd'hui limité, par un deuxième amendement de février 2023, à des taux de substitution très faibles. EGF participe aux réflexions visant à constituer un retour d'expériences permettant de mieux appréhender le comportement au feu de ces bétons. EGF contribue également aux essais cycliques pour qualifier le comportement sous séisme des bétons de granulats recyclés.



© EGF

Groupe de travail

Exemples Eurocode 8

Le groupe de travail Exemples Eurocode 8 a été créé en 2023, à la suite de la demande faite à EGF de mener une étude comparative pour les bâtiments de l'application de l'Eurocode 8 des première et deuxième générations. Les comparaisons portent sur la complexité d'utilisation des textes, les évolutions par rapport aux pratiques actuelles et les impacts économiques sur les projets.

Bâtiments étudiés

Les bâtiments étudiés dans le cadre de cette études sont des logements et des bureaux courants : bâtiments R+3 sans sous-sol, représentatifs des constructions en périphérie des villes moyennes et petites ; bâtiments R+8 avec deux sous-sols pour représenter les projets des grandes villes. Les bâtiments sont étudiés en zone sismique moyenne, pour des hypothèses couramment rencontrées sur les projets : catégorie d'importance, classe de ductilité, classe de sol, coefficient de comportement, charges permanentes et charges d'exploitation... Des variantes pour ces bâtiments seront éventuellement envisagées dans un deuxième temps : retrait en partie haute pour les bureaux ; plancher de reprise pour les logements ; planchers avec prédalles ; logements avec des refends porteurs et sans contreventement par les façades pour inclure les briques, les façades bois...

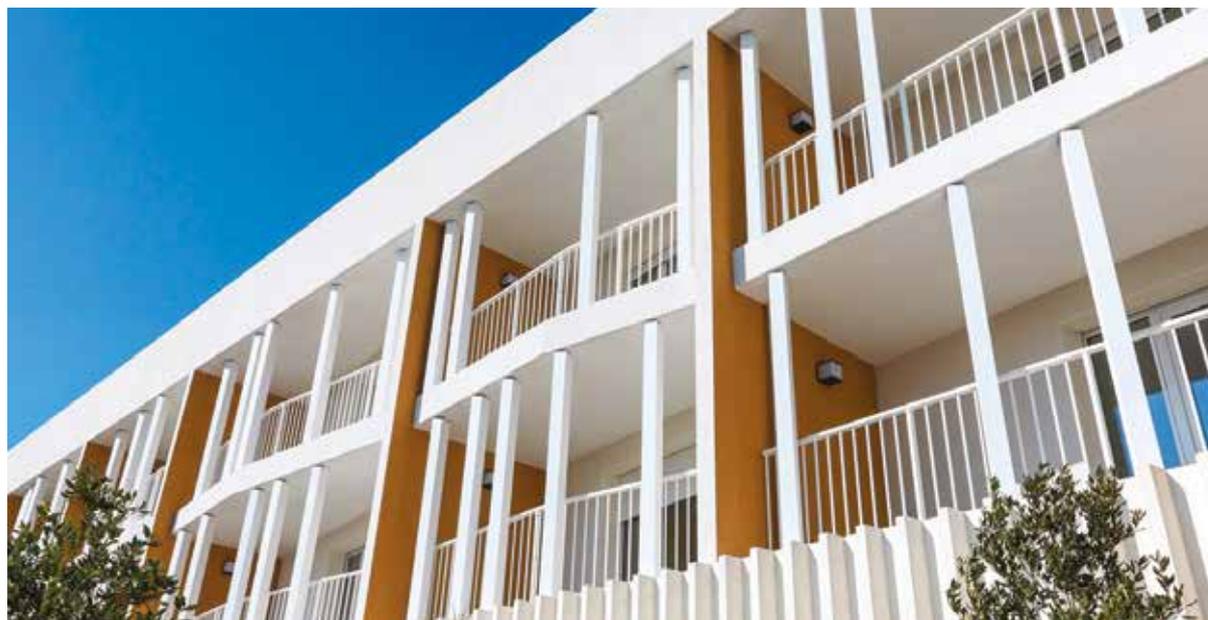
Analyse normative

Le travail de comparaison mené par EGF entre l'Eurocode 8 actuellement en vigueur et le futur texte en cours de développement permet d'identifier en amont les évolutions qui seraient apportées par la future norme. EGF peut ainsi alimenter les commentaires à remonter à l'Europe, par la commission Afnor CN/PS en charge du suivi de la norme, dans l'objectif de

limiter les impacts du futur texte sur les pratiques françaises éprouvées et sur l'économie des projets. Les travaux seront éventuellement présentés au groupe européen qui pilote l'écriture de la deuxième génération de l'Eurocode 8.



Évelyne **Osmani** (EGF),
présidente du groupe
de travail
Exemples Eurocode 8



Résidence Périudier autonomie en conception-réalisation pour Hérault Habitat, Montpellier.

Délégations régionales

Éric **Ferrari** (Fayat Bâtiment),
vice-président d'EGF,
en charge des délégations régionales



Les délégations régionales sont au cœur de l'action du syndicat. En plus de leurs réunions régulières, elles échangent avec les acteurs du secteur (maîtres d'ouvrage publics et privés, maîtrise d'œuvre, partenaires institutionnels...) dans les territoires et organisent des visites de chantiers, des rencontres et des débats pour y promouvoir l'entreprise générale et le contrat global.

Contact : Sandrine Dyckmans, 01 40 69 52 73, dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

Les délégués régionaux



Thierry Julien
(Eiffage Construction),
délégation AURA / Auvergne



Patrick Camoules (GCC),
délégation AURA / Rhône-Alpes



Mario Pinto (Léon Grosse),
délégation Bourgogne
Franche-Comté



Christophe Quilichini
(Demathieu Bard),
délégation Grand Est / Alsace



Marc Bernard
(Rabot Dutilleul Construction),
délégation Hauts-de-France /
Nord Pas-de-Calais



Jérôme Buiron
(Eiffage Construction),
délégation Hauts-de-France /
Picardie



Mathias Lalande
(Eiffage Construction),
délégation Île-de-France



Rémi Ronsin
(Bouygues Bâtiment Grand Ouest),
délégation Normandie



Olivier Jaffard
(Demathieu Bard),
délégation Nouvelle Aquitaine



Bruno Le Verger
(Bec Languedoc-Roussillon),
délégation Occitanie /
Languedoc-Roussillon



Gilbert Garcia
(Sopreco),
délégation Occitanie /
Midi-Pyrénées



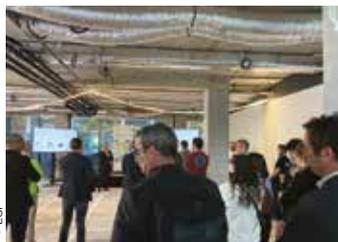
Benoît Moreau
(Bouygues Bâtiment
Grand Ouest),
délégation Pays de la Loire



Pierre Bortoli
(Travaux du Midi),
délégation PACA

Auvergne Rhône-Alpes

Malgré une conjoncture plus tendue, caractérisée par des reports d'opérations et un manque de gros projets qui pèsent sur l'occupation des compagnons, la délégation Rhône-Alpes a poursuivi son travail de promotion de l'entreprise générale. Elle a convié ses clients et partenaires à visiter le chantier de la Cité administrative d'État (Eiffage Construction, voir photo) à Lyon. Une autre visite sera organisée le 1^{er} juillet sur le projet Next (GCC). À cette occasion, elle remet à jour son observatoire du chiffre d'affaires sous-traité. Plusieurs membres sont entrés dans la délégation lors de l'assemblée générale du 14 février sur le chantier du Fort Laurent à la Croix Rousse :



Visite de la cité administrative d'État, Lyon

Frédéric Delalande (Eiffage Rhône-Loire) et Romain Pointet (Mathis sud-est). Cette AG a renouvelé le mandat de délégué régional de Patrick Camoules



Visite du chantier de la Cité administrative d'État, Lyon

(GCC). Un nouveau bureau a été élu dans la foulée. Parmi les actions menées cette année, citons les échanges avec la Métropole de Lyon sur les clauses d'insertion. L'idée d'une charte de bonnes pratiques fait son chemin.



Chantier de Fort Laurent, Lyon.

TROPHÉE D'OR INNOVER POUR UN MONDE DURABLE



Remise du Trophée d'or, en juin 2023 à l'équipe du lycée de Clermont-Ferrand.

Toujours dynamique, la petite délégation d'Auvergne, composée de quatre membres, se rencontre régulièrement pour évoquer l'actualité du territoire, aborder les défis locaux et promouvoir le modèle de l'entreprise générale. Elle l'a notamment fait auprès des entreprises du second œuvre, dans le cadre d'une réunion d'échanges organisée par la FFB départementale, qui a permis aux membres de la délégation de mieux se faire connaître et d'évoquer de potentielles collaborations futures. La délégation s'est par ailleurs distinguée lors du concours « Innover pour un monde durable » de juin 2023 en remportant le trophée d'or, marquant ainsi la reconnaissance de son engagement envers l'innovation durable.

Bourgogne Franche-Comté

La délégation demeure active et se réunit régulièrement autour de Mario Pinto, le délégué régional pour échanger sur la conjoncture et les difficultés des adhérents. Souhaitant aller plus loin en 2024, la délégation a décidé d'organiser, le 10 octobre, une visite de chantier d'une opération réalisée en marché global de performance et de conclure par un temps d'échanges sur le nouveau MGPE-PD, en compagnie de Jacques Fournier de Laurière, président honoraire de la Cour administrative d'appel de Paris, qui présentera l'intérêt de ce nouvel outil contractuel.



Centre Dauphine, Dijon

Les membres de la délégation se sont mobilisés, comme chaque année, pour ouvrir des chantiers pour les coulisses du bâtiment organisées en octobre par la FFB (gymnase de Sélestat et cité administrative de Nancy). La mise à jour de l'Observatoire du chiffre d'affaires sous-traité a été lancé, comme dans les autres délégations régionales. En effet, la délégation envisage d'organiser une visite avec ses clients et partenaires sur le chantier de restructuration et d'agrandissement du stade de la



Tour Mistral, Alsace Habitat, Bischheim.

Meinau (VINCI Construction/Demathieu Bard). Elle s'efforce également d'inviter des maîtres d'ouvrage locaux : l'Université de Strasbourg et la collectivité européenne d'Alsace sont ciblées pour promouvoir le marché global. Pour l'instant, les gros chantiers mettent en tension les moyens humains locaux mais les entreprises anticipent une problématique d'occupation de leurs salariés dans les mois à venir.



Academos, centre de préparation des Jeux de Paris, Vervy

Hauts-de-France



Débat sur les leviers de la décarbonation.

La délégation des Hauts-de-France a organisé un débat le 12 septembre 2023 sur les leviers de la décarbonation qui a réuni plus de 75 personnes. Sont intervenus : Pierre Cailliez (Ville de Lille), Franck Cochez (ICAM), Nicolas Gantois (Moduo), José Liotet (Bouygues Bâtiment Nord-Est), Philippe Rémignon (Vilogia) et Eric Vidalenc (Ademe). Autre évènement organisé : la traditionnelle cérémonie des vœux d'EGF qui a eu lieu le 10 janvier 2024 sur le chantier de restructuration en site occupé de l'ICAM (Rabot Dutilleul) en présence du maître d'ouvrage et de l'architecte (Saison Menu Architectes + Moduo), réunissant 130 personnes. Les commissions régionales sont toujours actives. Ainsi, la commission sociale (Laurent Gibello) suit notamment les négociations de conventions collectives et a commandé une enquête auprès de la Cité des entreprises sur les évolutions des rémunérations par grandes familles de postes ; la commission mixte interentreprises (François Turbelin) a démarré un travail de mise à jour de la charte entreprise générale-partenaires sous-traitants avec la FFB 59-62 ; la commission Q SSE poursuit ses travaux d'échange de bonnes pratiques sur la sécurité de tous les intervenants

Saison Menu Architectes + Moduo / Rabot Dutilleul
© Fabien Cocatrix, Au-delà de l'Image



Restructuration de l'ICAM, Lille.



Cérémonie des vœux sur le chantier ICAM.

sur chantier ; ou encore le Groupe Construction bas carbone (Vincent Lemay) qui a visité la cité administrative le 10 octobre. Quatre chantiers en EG ont été

ouverts pour les coulisses du bâtiment le 13 octobre dernier : Pôle 3D à Tourcoing (Rabot Dutilleul) ; CFA à Marly (Demathieu Bard) ; Rénovation du Sportica à Gravelines (Ramery) ; réhabilitation de logements à Pont Sainte-Maxence (Eiffage Construction).

Par ailleurs, le délégué régional entretient des relations soutenues notamment avec la FFB et avec le Conseil régional de l'Ordre des architectes. Il s'efforce également de convier très régulièrement des invités lors des réunions mensuelles : Florian Venant, chef de projet développement des nouvelles filières économiques autour de la rénovation et de la construction écologique à l'URH HDF en décembre ; Jérémy Renaut (Septalia) en février ; Olivier Danna, président de la FFB 59/62 en avril.

Début juin, les membres de la délégation se rendront sur le chantier Les Camus (Bouygues Bâtiment Nord-Est) dans le bassin minier et l'assemblée générale se tiendra le 3 juillet sur le chantier de la banque de France (Spie batignolles).

Île-de-France



Tour The Link, Puteaux

MOA Groupama Immobilier / MOE PCA-Stream / VCF © Bruno Démélin

Mathias Lalande a été élu par ses pairs cet automne pour présider la délégation en remplacement de Thierry Fistarol. Les membres assistent en nombre aux réunions mensuelles, dans une conjoncture francilienne portée par les Jeux de Paris 2024, la réhabilitation sociale et tertiaire, les équipements publics et l'industrie. La délégation, qui se réunit tous les mois, a soutenu l'organisation d'une matinée-débat sur le marché global de performance énergétique à paiement différé au Conseil régional, le 11 octobre 2023. Elle a également suivi de près le sujet des restrictions de circulation liées aux Jeux olympiques mais aussi l'avenir de l'Association paritaire d'action sociale du BTP francilien (APAS BTP) suite à la nomination d'un administrateur judiciaire. Mathias Lalande a souhaité lancer un cycle de rendez-vous réguliers avec les maîtres d'ouvrage régionaux : Marc Sauvage, DGA chargé des achats, de la commande publique, du juridique et de l'immobilier à la Région IDF ; David Barjon, directeur général de l'Agence publique de l'immobilier de la justice (APIJ) ; Nabil AKI, directeur technique d'Altarea Cogedim ; Julien Pemezec et Bruno Halluin, co-présidents de la Fédération des promoteurs immobiliers d'Ile de France ; Benoît Fragu, directeur du développement, et Didier Guion, directeur tech-

nique de Covivio ; Jérôme Masclaux, directeur général de l'Epaurif...

Les membres de la délégation ont également mis à jour l'Observatoire du CA sous-traité et lancé une enquête sur l'évolution de la commande depuis 2019. Il ressort de cet exercice, anonymisé et consolidé par les équipes d'EGF, que la part des marchés privés a reculé depuis 5 ans, de 72 à 65 % ; que les contrats globaux constituent toujours plus de 80 % des contrats ; que la part du logement reste stable autour de 35 % du total mais que le poids de la rénovation dans l'activité globale a assez logiquement progressé, passant de 39 % à 50 % fin 2023.



Ilôt Dupont, Clichy-la-Garenne

du Pont Architecte © Robin Mahier / Fayat

Normandie



Fabri Architectes / TDR Léon Grosse

Réhabilitation en site occupé en conception-réalisation de 72 logements Sainte-Framehilde, Barentin.

La région Normandie a bénéficié d'une bonne activité en 2023 ; cette dernière devrait rester soutenue par la réhabilitation de logements mais aussi de grands projets (ex EPR de Penly).

Rémi Ronsin siège au conseil d'administration de la FFB et de la cellule économique régionale de la Construction (CERC). Il rencontre également, avec d'autres membres de la délégation, les grands maîtres d'ouvrage de la région. EGF a ainsi pu échanger avec : Frédérique Bureau, directrice des bâtiments régionaux, le 16 janvier ; Guy Lefrand, maire d'Evreux le 6 février ; Pascal Cra-mois, adjoint au maire du Havre chargé des bâtiments de la Mairie du Havre le 13 mai ; Michel Fricout, vice-président du conseil départemental du Calvados ainsi que Maud Dauphinot, directrice des

bâtiments le 21 mai. Le rendez-vous avec le président du conseil départemental de la Manche, Jean Morin, est en cours de recalage et EGF a prévu de recevoir Valérie Mespoulhes, présidente de l'Union sociale pour l'habitat de la région ainsi qu'Olivier Rousseille, président de la FFB Normandie. De ce fait, la mise à jour de l'Observatoire du chiffre d'affaires sous-traité a été mis à jour.

Enfin, lors de ses réunions trimestrielles, la délégation a eu l'occasion de recevoir Lionel Carli, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes, le 19 septembre, et Christophe Nowakowski, président de l'Untec Normandie, le 28 novembre. Les membres d'EGF ont en outre participé à la table ronde organisée par le Cobaty en mars à Rouen sur la rénovation énergétique.

Nouvelle Aquitaine

La délégation Nouvelle-Aquitaine continue de recevoir régulièrement des maîtres d'ouvrages publics et des décideurs institutionnels. Stéphane Pfeiffer, président de la SEM In cité, est venu à la rencontre des membres de la DR pour échanger avec eux sur l'intérêt de lancer des marchés de travaux en entreprise générale plutôt qu'en loi MOP et présenter les futures opérations d'aménagement de la SEM. La délégation a également reçu Valérie Lasek, la directrice générale de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique, et Benoît Chausi, le directeur du développement économique. Cette rencontre riche en échanges



Benoît Chausi et Valérie Lasek (Bordeaux Euratlantique)

© EGF

a été l'occasion pour la patronne de l'établissement public d'État, d'annoncer les objectifs d'aménagement du territoire pour les années à venir, en ligne avec les orientations stratégiques de l'État.



Centre d'Oncologie du Pays Basque, Bayonne.

OD Architecte / Mas BTP © TDR

Occitanie / Languedoc Roussillon



Architecte : ANMA - Sylvain-Pierre Bachoc © Julien Thomazo

Prism, Montpellier

Très autonome, le délégué régional Bruno Le Verger organise peu de réunions, mais assure la promotion des entreprises générales régionales sur ce territoire qui s'ouvre aux marchés globaux. Beaucoup de collectivités (métropole de Montpellier, conseils départementaux, Région Occitanie) en ont lancé pour la construction de bâtiments neufs mais également pour la réhabilitation et la rénovation de structures anciennes, créant un contexte favorable aux entreprises

générales. Fin 2023, Gilbert Comos, codirigeant de l'entreprise générale GIRAUD BTP (200 salariés, 30 M€ de CA) adhérente d'EGF, a été élu président de la FFB Hérault pour un mandat de 3 ans. Gilbert Comos est le deuxième adhérent d'EGF à devenir président d'une fédération départementale de la FFB, après Émile Noyer (Socotrap, 200 salariés, 50 M€ de CA, basée à Toulouse), président de la fédération départementale du bâtiment de la Haute-Garonne.

Occitanie / Midi-Pyrénées

Après une fin d'année 2023 en demi-teinte marquée par un essoufflement de ses membres, la délégation Midi-Pyrénées a repris de la vigueur et s'est fixée de nouveaux objectifs, avec plusieurs invités à venir : Toulouse Métropole pour aborder le sujet des groupes scolaires, Aude Neveu, directrice des affaires sociales d'EGF, pour parler d'accidentologie et d'intérim (et notamment le PASI BTP®) et Jacques Fournier de Laurière, président honoraire de la Cour administrative d'appel de Paris, pour échanger sur les contrats globaux.



© Pilsedeur / GA

Niwa (siège social de GA Smart Building), Toulouse



CTW Architecte / Mas BTP © Witte-Ange Photography

Cité administrative Forestie en MGP, Montauban

Pays de la Loire

Dans une région peu favorable aux marchés globaux, la promotion de l'entreprise générale reste une priorité pour la délégation régionale. C'est pourquoi, ses membres vont organiser prochainement une visite clients et partenaires sur le chantier de l'îlot ABC à Nantes. Il s'agit d'un projet de bureaux à forte valeur ajoutée environnementale qui sera un trait d'union entre les quartiers historiques au nord et les nouveaux aménagements autour de la gare au sud.

EGF/MOA - Nantes Métropole Aménagement -
Bat-Nantes / Maître d'œuvre Dream - AMA /
ETPO-DB-Briand



Projet de bureaux (Îlot ABC), Nantes.

La délégation a également contribué à la tenue d'une réunion d'information sur le marché global de performance à paiement différé au Conseil régional à Nantes. Par ailleurs, fin 2023, elle a reçu Béatrice Duboys, présidente de Batimix pour échanger sur le thème de la mixité dans le BTP. Le 12 avril dernier, 8 représentants d'entreprises de travail intérimaire de la région ont été



© EGF

Réunion sur le MGPE, Nantes

accueillis pour discuter le sujet de la sécurité des intérimaires et des leviers pour l'améliorer collectivement, notamment grâce au Passeport Sécurité Intérim (PASI BTP®).

Provence Alpes Côte d'Azur

Toujours aussi active, la délégation PACA se réunit régulièrement pour avancer sur les sujets qui préoccupent ses membres et reçoit périodiquement des invités. Vincent Bourjaillat, le nouveau directeur de la Société publique des écoles marseillaises (SPEM) et Mathieu Procacci, le directeur de la maîtrise d'ouvrage, sont venus présenter l'état d'avancement des missions de la SPEM concernant la rénovation et l'optimisation du patrimoine bâti scolaire. Franck Caro, DG de la SPLA d'intérêt national (SPLA-IN) Aix Marseille Provence pour l'habitat indigne, et Michael Metais, le responsable du pôle recyclage de l'habitat dégradé, sont également venus présenter l'état d'avancement de la programmation de leurs opérations de réhabilitation lourde des immeubles en péril de la ville de Marseille. Martine Di Pietra, la responsable du Village BTP & co, pensé pour les entrepreneurs par la FFB des Bouches-du-Rhône, pour attirer et de former des demandeurs d'emploi au secteur du BTP, a également été reçue.



© EGF

Franck Caro (SPLA-IN) Aix Marseille Provence pour l'habitat indigne, reçu par EGF.



TDR

Chantier d'Iter, Cadarache



Sud Architectes / Léon Grasse © Actaphoto

Barbusse, Le Grand Central, Marseille

EGF est l'organisation professionnelle des entreprises générales du bâtiment et des travaux publics, reconnues pour leur capacité à innover et leur approche globale et durable de l'acte de construire.



contact

Entreprises Générales de France BTP
9 rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
tél : 01 40 69 52 77
contact@egfbtp.com
www.egfbtp.com